



Réf : Circulaire de rentrée 2023

Bois de Céné,
le 4 septembre 2023

Chers Parents,

Les vacances d'été laissent place à cette nouvelle année scolaire. Nous sommes très heureux de retrouver vos enfants et espérons les emmener le plus loin possible sur leur chemin d'apprentissages.

Cette année, ma journée de décharge sera toujours le jeudi ainsi qu'un lundi sur trois. Ces lundis seront indiqués sur le site de l'école. Je continue cette année une formation qui entraînera trois semaines d'absence mais je serai toujours joignable par mail.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui permettent à notre école d'être un lieu de vie et d'éducation : les membres de l'OGEC, de l'APEL, les catéchistes, les enseignantes et les ASEM.

Cette année, notre thème sera « Main dans la main vers les JO ». Les samedis matin travaillés nous permettrons notamment de réaliser des temps forts sur ce thème.

Cette circulaire vous apporte toutes les informations utiles afin d'aider les enfants à se préparer sereinement à ce retour. Il est très important de la lire et de la garder.

Cette année encore, nous avons donné un carton de vêtements non récupérés au secours catholique. **Merci de marquer le nom de votre enfant sur les vêtements (manteau, affaires de sport, bonnet, écharpe...).**

STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT 2023/2024

TPS-PS-MS : Laurence GERVIER et Sylvie BRIAND (ASEM) l.gervier@boisdecene-stejeannedarc.fr

MS-GS : Mathilde GRONDIN et Ghislaine BODIN (ASEM) m.grondin@boisdecene-stejeannedarc.fr

CP : Patricia PASUTTO p.pasutto@boisdecene-stejeannedarc.fr

CE1-CE2 : Marine MORNET m.mornet@boisdecene-stejeannedarc.fr

CE2-CM1 : Valérie BARBIER v.barbier@boisdecene-stejeannedarc.fr

CM2 : Antoine ARINAL (lundi, mardi et vendredi) et Pauline NOIROT (jeudi et 1 lundi sur 3) a.arinal@boisdecene-stejeannedarc.fr p.noirrot@boisdecene-stejeannedarc.fr

Enseignante spécialisée RA : Hélène BREDONTIOT h.bredontiot@boisdecene-stejeannedarc.fr

Patricia Pasutto sera en arrêt maladie au mois de septembre mais elle a travaillé conjointement avec Claire de Cibon qui la remplacera sur cette durée. c.decibon@boisdecene-stejeannedarc.fr

La communication doit se faire via le cahier de liaison. Les enseignants ne sont pas tenus de consulter leur boite mail sur leur temps personnel.

FOURNITURES SCOLAIRES

Cette année encore, nous avons fait le choix de réduire les fournitures fournies par l'école afin que vous puissiez réutiliser le matériel en bon état de l'année passée. Des trousse supplémentaires ont été demandées pour permettre d'avoir du matériel d'avance en classe. Ce stock sera individuel et devra être complété si besoin lors de l'année. Merci de bien vous référer au document donné au mois de mai, téléchargeable sur le site.

Nous fournissons 2 stylos et 3 crayons de bois pour l'année scolaire. Chaque enfant choisira un stylo qui lui correspond afin d'être plus à l'aise dans l'écriture.

Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant, même celles fournies par l'école.

Il n'est plus utile de mettre des masques dans le cartable.

FACTURATION

Pour les familles qui ont choisi le règlement en une fois, merci de le verser avant le 30 septembre.

Pour les règlements mensuels, ils seront le 10 de chaque mois. Les fournitures scolaires seront sur le prélèvement de septembre. Pour ceux qui ont cotisé à l'APEL, ce sera sur celui d'octobre.

Les factures seront envoyées via le logiciel de facturation avant le 10 septembre. L'adresse utilisée est notification@noefil.fr. Merci de surveiller votre boite mail et de regarder dans les SPAM. Les certificats de scolarité seront envoyés avec cette même adresse.

Si vous avez des difficultés financières n'hésitez pas à venir me voir afin que nous trouvions la meilleure solution possible.

RAPPELS DE SECURITE ET ACCUEIL AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

L'école ouvre ses portes à 8h20. A partir de la grande section, les élèves vont seuls dans leur classe **avant** 8h30. Seuls les parents des TPS, PS et MS accompagnent les enfants jusqu'au hall d'entrée des élèves de maternelle. Afin de permettre aux enseignantes et ASEM d'accueillir chaque enfant, les parents ne rentrent plus dans la classe mais confient leur enfant au niveau de la porte de classe.

Le soir les parents attendent leurs enfants devant chaque classe à 16h15.

Il est important d'être ponctuel, il faut arriver avant l'heure afin de ne pas déranger le fonctionnement de la classe.

En dehors des horaires d'entrée et de sortie le portail sera fermé à clef. Les parents doivent être sortis à 8h35 et 13h30 au maximum.

Les élèves doivent impérativement être récupérés par un adulte autorisé.

ABSENCES

Chaque absence doit être justifiée. En cas d'absence, vous devez **en priorité envoyer un message directement sur les boîtes mails des enseignants**. Vous pouvez également appeler l'école mais il n'est pas toujours évident de pouvoir vous répondre.

Il est à la charge des familles de veiller à ce que le travail soit rattrapé.

Je vous rappelle que les vacances sur temps scolaire sont interdites par la loi.

Si votre enfant est malade, merci de le garder à la maison.

DATES A RETENIR

Le calendrier du site internet reste en place. Voici déjà quelques dates à retenir :

Jeudi 5 octobre : Photo de classe

Samedi 14 octobre de 9h à 12h : Matinée travaillée

Du Vendredi 20 octobre au soir au lundi 6 novembre au matin : Vacances de la Toussaint

Mardi 7 novembre à 20h : assemblée générale OGEC et APEL

Samedi 2 décembre : Matinée travaillée de 9h à 12h

Du Vendredi 22 décembre au soir au lundi 8 janvier au matin : Vacances de Noël

Samedi 27 janvier : Portes ouvertes de 10h à 12h

Du Vendredi 23 février au soir au lundi 11 mars au matin : Vacances d'hiver

Samedi 6 avril : Matinée travaillée de 9h à 12h

Du Vendredi 19 avril au soir au lundi 6 mai au matin : Vacances de Pâques

Du mardi 7 mai au soir au lundi 13 mai au matin : WE de l'Ascension

Samedi 29 juin : Kermesse de l'école

Mardi 2 juillet au soir : vacances d'été (au lieu du 5 juillet)

Tous les premiers samedi de 9h à 12h des vacances : entretien de l'école pour les parents volontaires.

Les samedis et mercredis travaillés rattrapent les 4 et 5 juillet. Ces temps d'école ne sont donc pas facultatifs mais obligatoires. Ces dates vous sont données dès la rentrée afin que vous puissiez vous organiser.

Réunions parents / école :

- Le jeudi 21 septembre : Réunion classe de Valérie et Antoine. Rendez-vous à 17h45 pour la classe de Valérie et 18h30 pour la classe d'Antoine.
- Le vendredi 22 septembre : Réunion classe de Mathilde et Laurence. Rendez-vous à 18h30.
- Le jeudi 5 octobre : Réunion classe de Patricia et Marine. Rendez-vous à 18h30.

Cette année les réunions seront en deux parties : une réunion commune à 18h30 en salle de motricité et une réunion dans la classe (avant ou après).

Il est très important d'y participer afin de prendre connaissance du fonctionnement de la classe et de l'école. Comme d'habitude, cette réunion se déroule sans les enfants.

Comme tous les ans une porte ouverte aura lieu au mois de janvier mais si vous-même ou votre entourage en a le besoin, les inscriptions peuvent se faire dès maintenant.

Je souhaite à chacun et chacune une belle reprise.

Antoine Arinal
Chef d'Etablissement

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.

Antoine de Saint Exupéry